



RETROSPECTIVE | *Lezennes, une ville à vivre*



LE TRI DES DÉCHETS | Page 3



ÉGALITÉ FEMMES HOMMES | Page 12



ÉDITO. **Marc GODEFROY** Maire de Lezennes

Depuis le mois de janvier dernier, la vie a suivi son cours et ses aléas. Lezennes Mag tente de rendre compte de la dimension lezennoise de ce chemin. **Il tente aussi de faciliter la participation des lezennois à la vie de la ville et au devenir de leur commune.**

Ce numéro est à nouveau riche de ces informations pratiques, culturelles, économiques, associatives. Il appelle à participer à la réflexion sur les futurs aménagements du Centre Bourg. Lezennes s'est profondément transformé depuis 30 ans, et les équipes successives sont restées attentives à préserver ses qualités de «**Village dans la Ville**».

La métropole grandit et s'équipe, Lezennes participe à cet essor, accueille des entreprises, des équipements métropolitains comme le Stade Pierre Mauroy, et des infrastructures rénovées comme le Boulevard de Tournai. Mais il **préserve aussi la qualité de vie** dans son centre bourg, et la proximité que procure une vie associative intense.

C'est parce que nous avons un projet partagé que nous sommes parvenus à construire cette petite ville que tant d'observateurs extérieurs sont tentés de rejoindre.

Il ne s'agit pas d'autosatisfaction, comme certains pourraient nous le reprocher. Il s'agit d'une attention quotidienne à la vie des uns et des autres, et d'une **volonté de progresser avec cohérence, dans un monde qui change**, mais dont il faut préserver les valeurs vitales. Le travail n'est pas achevé. Nous avons la chance de disposer des moyens de notre projet. Il nous faut continuer à partager sa conception, et sa mise en oeuvre, doucement mais sûrement.

L'expression des uns et des autres est libre. N'utilisons pas cette liberté pour semer la division, la suspicion, le rejet et l'amertume, comme certains s'y emploient. **Sachons écouter, échanger, puis décider, et réaliser. Sachons engager notre commune dans des combats utiles, comme l'éducation, l'égalité, le vivre ensemble...**

Bonne lecture, et vive Lezennes !

Sommaire

Page 2 • Des aides pour économiser l'énergie

Page 3 • La ville en mouvement : le tri des déchets

Pages 4 et 5 • Rétrospective : Lezennes, une ville à vivre

Pages 6 et 7 • Urbanisme / Centre bourg

Pages 8 et 9 • Programmation

Page 10 • Les commerces de proximité lezennois

Page 11 • Tribune libre des listes élues

Page 12 • Une ville égalitaire voit le jour !

Des aides pour économiser l'énergie

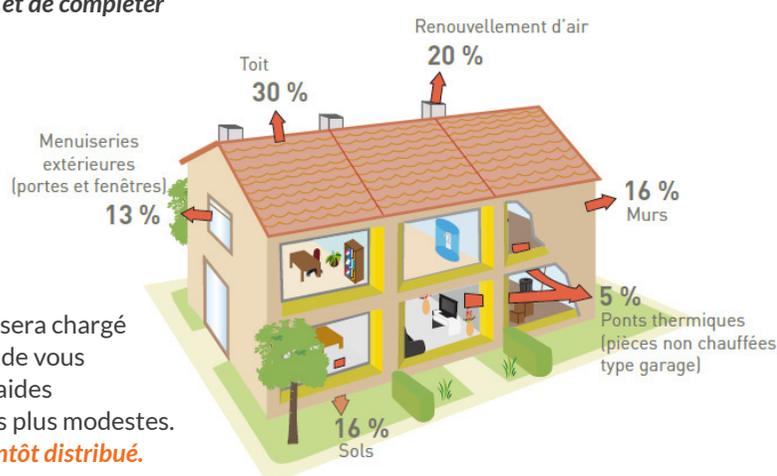
Les économies d'énergie sont indispensables pour sauvegarder les ressources de la planète, lutter contre le réchauffement climatique, mais aussi pour diminuer nos factures énergétiques. Les pouvoirs publics, les collectivités et les organismes spécialisés proposent un certain nombre d'aides pour permettre aux particuliers de rénover, conforter, et isoler leurs habitations.

C'est pourquoi, la municipalité vient de délibérer en vue d'appuyer et de compléter ces démarches en proposant de nouvelles subventions :

- aide pour la réalisation d'audit énergétique de son habitation
- aide pour mieux isoler son logement (toiture, étanchéité à l'air) soit par un professionnel, soit en auto-réhabilitation en proposant une petite formation préalable
- aide à la ventilation
- aide à la régulation / programmation
- aide à l'achat d'un chauffe-eau solaire (cesi ou combi)

Le conseiller info-énergie, qui tient une permanence en Mairie, sera chargé de valider, de coordonner l'ensemble de ces aides, mais surtout de vous orienter, de vous conseiller pour mener à bien vos projets. Des aides supplémentaires sont accordées sur certains travaux aux foyers plus modestes.

Un petit livret détaillant l'ensemble du dispositif vous sera très bientôt distribué.





LA VILLE EN MOUVEMENT

LE TRI DES DÉCHETS

Nos déchets en chiffres

Selon un calcul de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), chaque français produit annuellement **354 kilos de déchets ménagers** (hors déchets verts) : cela fait donc près d'1 kilo par jour et par personne. Et encore, ce chiffre ne tient pas compte des déchets professionnels, de ceux des collectivités ou des activités économiques, ce qui évidemment alourdit encore plus la note.

Une semaine de sensibilisation

Lors du mois d'avril, la municipalité a organisé, pour chacune des classes de nos écoles, en partenariat avec les équipes enseignantes une semaine de sensibilisation pour nos chères têtes blondes sur la question du tri, la valorisation et la prévention des déchets.

Diverses animations, adaptées aux différents âges des enfants, ont ainsi été proposées sur plusieurs jours. Elles ont été assurées par des animateurs de la MEL (Métropole Européenne de Lille) mais aussi par ceux d'une association nommée « Le Jardin des Bennes ».

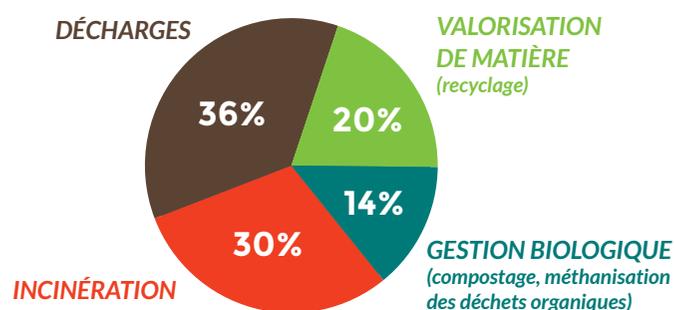
Selon les âges, les objectifs de ces différents ateliers étaient de permettre aux élèves de **se familiariser avec les poubelles de tri, prendre conscience du problème des déchets, reconnaître les matières, savoir trier, entrevoir ou comprendre la démarche du recyclage, connaître les différents moyens de collecte, réfléchir sur des gestes écocitoyens...**

► Les élèves de l'école maternelle Henri Coursier ont pu bénéficier d'une animation, proposée par la MEL, appelée « Poubelle Parade » qui mettait en scène un dompteur qui apprend aux enfants comment nourrir de drôles de « poubelles à bouches ». Si cela est bien fait, celles-ci peuvent devenir magiciennes et, grâce à une formule magique (« Le truc, c'est le tri ! »), transformer les déchets ainsi triés en de nouvelles matières !

► Pour les élèves de l'école élémentaire Joliot-Curie, ce sont des « Jeux olympiques de la forêt » qui ont été choisis. Dans cette animation, le temps d'une histoire, les enfants deviennent les animaux d'une forêt pas tout à fait comme les autres, puisque s'y trouve une décharge sauvage. Ils décident alors d'assainir l'endroit.

► Enfin, à l'école Jules Ferry, les plus grands ont pu visiter un Bus Info Tri, sur le thème du traitement des déchets ménagers et leurs valorisations. Une autre animation, « Cyréel » a aussi été proposée dans laquelle les Cyréelliens (les élèves), habitant une immense planète qui est en harmonie au milieu de plusieurs autres, s'occupent de la collecte et du traitement des déchets des différents astres.

En France, la destination des déchets se répartit en moyenne de la manière suivante :

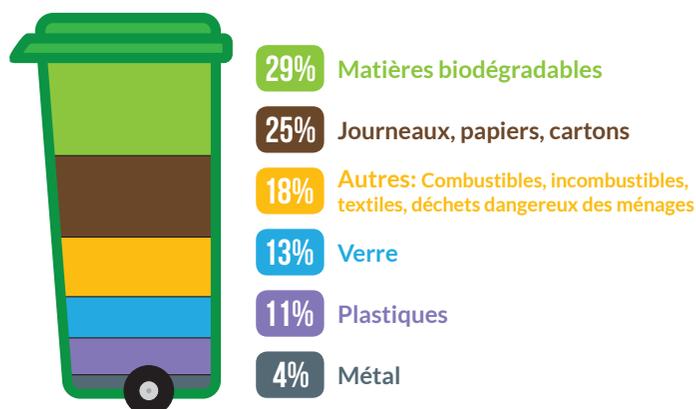


Ces déchets sont mis en décharge ou brûlés. Mais, au fil du temps, la planète se dégrade. Les habitants sont inquiets et décident de trouver des solutions. Ce programme a été complété par des interventions du « Jardin des Bennes ».

L'association a travaillé avec les élèves sur la thématique de la **réduction des déchets** au travers d'un certain nombre de questions pour : prendre conscience du doublement de la production de déchets depuis 40 ans, comprendre l'impact de nos achats sur la production des déchets, se sensibiliser à la notion d'achat responsable (produits concentrés, grand conditionnement, recharges...), réduire le gaspillage...

*Trier, recycler, d'accord.
Mais réduire d'abord.*

Composition d'une poubelle type (en masse)



RETROSPECTIVE

Lezennes, une ville à vivre !



FOULÉES D'ISIDORE

12 avril 2015



**SIGNATURE DE LA CHARTE POUR
L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES**

11 avril 2015



CLASSE DE NEIGE

23 mars au 03 avril 2015



VISITE DU CMEJ AUX RESTOS DU COEUR DE LEZENNES

14 février 2015



REPAS DES AINÉS

15 février 2015



RIDE ON LEZENNES

18 avril 2015



ATELIER CALIGRAPHIE

14 février 2015



URBANISME / CENTRE BOURG

Lezennes, un village renouvelé progressivement

A Lezennes, depuis les années 1990, le périmètre urbain situé à proximité de l'ancienne mairie, et plus largement l'ensemble du bourg, ont fait l'objet d'un patient travail de recomposition urbaine.



Les prémices d'un projet ambitieux

A la fin des années 1980, l'équipe municipale constituée autour de Marcel DEBOUDET, Maire de Lezennes, (Marc Godefroy était alors adjoint à l'urbanisme) entame une **réflexion globale** au sujet de l'évolution urbaine de la ville de Lezennes.

La volonté portée par les élus, dès cette époque, en lien direct avec les attentes des habitants, était d'imaginer un cadre permettant une **croissance urbaine mesurée**, et soigneusement travaillée dans le temps. Petit bourg de près de 3000 habitants, Lezennes « ville-village » en devenir, est l'objet d'une double étude à la fois urbaine et paysagère. La Ville décide de solliciter les aides des moyens du Département afin de **qualifier sa réflexion** et de définir une **méthodologie de travail chronologique**.

Au début des années 1990, le Cabinet LEGROS associé au paysagiste Philippe THOMAS remet l'**étude urbaine** attendue par la Municipalité. Ce document s'intéresse aux projections urbaines dans le bourg de Lezennes, en y intégrant une réflexion d'ensemble sur les espaces et bâtiments publics disponibles. Il va ainsi constituer le cadre de l'évolution urbaine, pour les années 1990 et 2000.

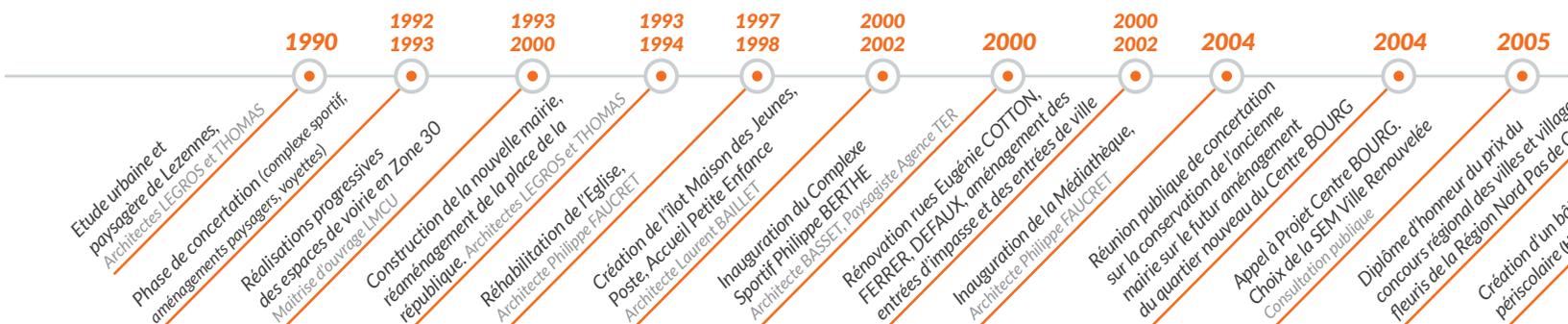
Le centre Bourg : une empreinte historique forte

Certaines sources rapportent qu'en 1790 le premier Maire de Lezennes a été élu dans l'église St Eloi. Il aurait choisi de s'installer à l'étage d'une maison en briques roses, l'actuelle médiathèque. Le bâtiment fera office de mairie jusqu'en 1921, date à laquelle il est abandonné. La mairie s'installe alors dans l'ancien presbytère, de l'autre côté de la place (au n°2 de la rue Chanzy).

Au début des années 1990, la Municipalité décide d'ouvrir un chantier de réhabilitation de la ferme LEFEBVRE et de la place de la République, pour y édifier sa **nouvelle mairie**, 1ère réalisation issue de l'étude d'ensemble. C'est l'architecte LEGROS qui reçoit la mission de dessiner les plans de la future maison des lezennois. Les trois murs principaux, conservés à leur état d'origine, mettent en valeur les remarquables « rouges barres ».

Le **monument aux morts** érigé en mémoire des victimes de la grande guerre, fraîchement restauré par la Municipalité à l'occasion des commémorations du Centenaire de la Grande Guerre, s'adosse à l'**église St Eloi**, construite en pierres blanches. De 1997 à 1998, l'église fait l'objet d'une restauration complète.

UNE MUTATION PAS À PAS



De la pierre à la toiture, en passant par la charpente, la cage d'escalier du clocher, le vitrail Ouest aux magnifiques couleurs lors des couchers de soleil, un nouveau dispositif d'éclairage, etc. ; cet édifice est alors ouvert aux usages culturels.

Vers un cœur de ville culturel

Fort de son patrimoine, la **Place de la République** s'est ainsi progressivement transformée, et début 2000, la Municipalité décide de conforter la vocation culturelle du cœur de bourg, en effectuant un chantier ambitieux de réhabilitation de l'ancienne maison des sœurs en **médiathèque municipale**. C'est l'architecte FAUCRET qui en dessinera les plans et qui signe un rendu remarquable alliant rénovation et touche de modernisme, au service d'une fonctionnalité du quotidien. Rapidement, fort de ses 1200 usagers, cet espace de vie et de rencontre vient re-polariser une partie des flux de la vie associative et culturelle lezennoise. Cette année, la médiathèque fête son dixième anniversaire.

Le nouveau Centre Bourg : un lieu de vie

En 2004, la Municipalité lance le projet de **construction d'un nouveau quartier**, en cœur de Bourg, à la place de l'ancien terrain de football communal, lui même libéré par la construction du parc sportif actuel du camp français, inauguré en 2000. La SEM « Ville Renouvelée » sera chargée de l'aménagement et du suivi de l'ensemble du projet. Une concertation approfondie, associant les Lezennois intéressés au cours de réunions publiques et d'expositions à la médiathèque, conduira à préserver l'ancienne mairie, et à choisir parmi 4 projets la réalisation aujourd'hui achevée.

Première étape importante, les cavités souterraines (Catches) sont intégralement comblées sur l'emprise de l'ensemble du futur quartier, mobilisant 58 000 m³ de matériaux ! Avec ses **79 nouveaux logements**, dont 15 en accession libre et le reste en habitat aidé ou locatif social, **l'esprit du bourg est préservé** malgré les constructions nouvelles, les matériaux et volumes architecturaux s'inscrivent pleinement dans le paysage lezennois. Le Square PICAVET, jardin public de 2 500 m², s'impose naturellement comme un **nouveau**

lieu de vie grâce à son aire de jeux, son traitement paysager soigné, sa dotation en mobilier urbain et sa parfaite accessibilité pour tous. A noter l'approche durable de son traitement des eaux pluviales grâce à ses noues végétales, les services techniques municipaux ont également récemment installé un hôtel à insectes construit en matériaux de récupération.

La suite, à co-construire ensemble

Dans la **continuité des projets** conduits par les équipes municipales successives depuis le début des années 1990, de nouvelles réalisations sont programmées dans le quartier du Centre Bourg.

Pour cela, la commune a été très attentive dans le centre bourg à conduire une stratégie foncière et immobilière, en prévision de ces réalisations effectuées et à venir. Elle s'est ainsi assurée la maîtrise de l'ensemble du foncier de la rue Barbusse et du Passage du Ramponneau, de l'ancienne ferme Carette, ainsi que du « Tire Bouchon » et de la « Pierre Blanche »

Grace à cette politique, **La Maison des arts vivants**, futur lieu central de la vie culturelle et associative de Lezennes, s'installera courant 2016 sur l'emprise foncière de la ferme Carette, et l'ancienne mairie sera affectée aux arts plastiques. Ce choix, issu des travaux du mandat précédent (2008-2014), est le fruit d'une étude conduite par le Cabinet HEXA INGENIERIE, qui a mené sous la conduite municipale une **importante phase de partage et de concertation** autour des modalités du projet, avec l'école de musique et les associations lezennaises concernées, de 2012 à 2014. L'aménagement du Passage Ramponneau (voirie, stationnement, logements, espace vert) viendra achever l'ensemble.

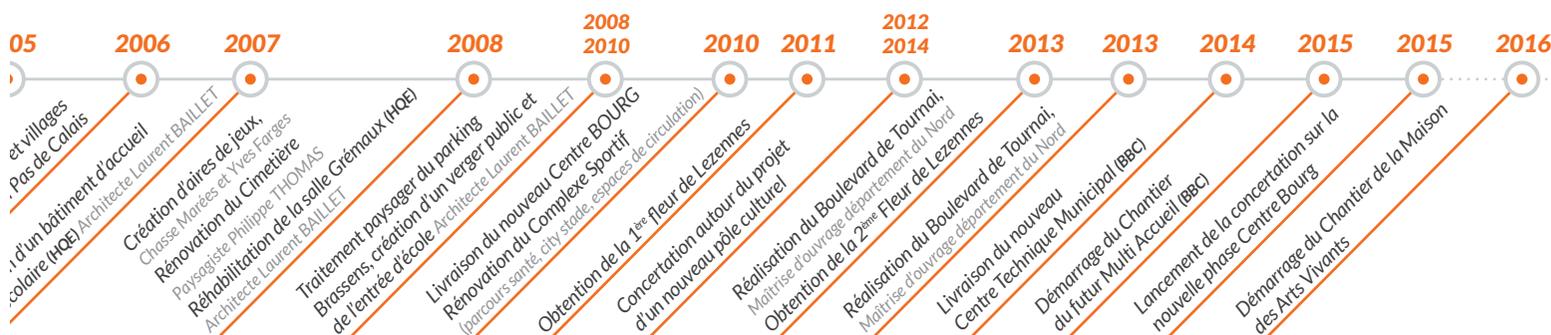
Il reste également à réfléchir à la meilleure affectation des bâtiments de la Pierre Blanche, de l'ancien café du Tire Bouchon, et des anciennes écuries de la ferme Lefevre. La Municipalité présentera, lors d'une réunion publique en mai 2015, la réalisation du projet définitif.



face au Parvis, un volume simple valorisant la belle facture de l'ancienne Mairie_1/100e

POUR OUVRIR CETTE RÉFLEXION À TOUS LES LEZENNOIS INTÉRESSÉS, LA MUNICIPALITÉ ORGANISE UNE RÉUNION PUBLIQUE D'ÉCHANGE ET DE PARTICIPATION CITOYENNE AUTOUR DE CES FUTURS PROJETS LE

MARDI 12 MAI À 19H SALLE BRASSENS



MAI

VENDREDI 01

Cadeaux aux aînés

Lieu: **À domicile** // Heure: **à partir de 9h**
Réservations: **Sur inscription**

Remise des médailles du travail

Lieu: **Mairie** // Heure: **11h**

SAMEDI 02 > LUNDI 04

Ducasse // Lieu: **Brassens**

DIMANCHE 03

Braderie

Lieu: **En extérieur** // Heure: **de 08h à 14h**
Réservations: **Gratuit, sur inscription**

VENDREDI 08

Commémoration de la victoire 1945

Lieu: **Cimetière** // Heure: **11h**

JEUDI 21

Atelier mieux être **Thème:** Les troubles du comportement alimentaire

Lieu: **Grémaux** // Heure: **de 18h à 20h**

VENDREDI 22

Les Belles sorties de Lille Métropole : Chœurs de l'Opéra

Un programme composé d'extraits d'opéras célèbres français et italiens.

Lieu: **Brassens** // Heure: **20h**

Réservations: **À la Médiathèque**

SAMEDI 30

Les ateliers des curieux adultes

Venez partager une passion, un savoir-faire : initiation au nail-art, sublimez vos ongles autrement.

Lieu: **Médiathèque** // Heure: **10h15**

Réservations: **Gratuit, sur inscription**

Spectacle de la fête des mères

Toutes les mamans lezennesoises sont invitées au spectacle offert par la municipalité, les jeunes enfants sont admis. Un goûter termine l'après-midi

Lieu: **Brassens** // Heure: **À partir de 14h**

Audition de chant avec les élèves de l'école municipale de musique

Lieu: **Mairie** // Heure: **17h**

JUIN

VENDREDI 12

Commémoration du 70^{ème} anniversaire de la libération des camps à l'initiative de Marie-Noëlle Briand

Contexte historique et lecture d'extraits du texte « Inconnu à cette adresse » de Katherine Kressmann Taylor par Didier Devos et Dominique Thys et mis en scène par Jean-Pierre Pelat.

Lieu: **Médiathèque ou Grémaux**

Heure: **20h**

Réservations: **Adultes sur réservation**

DIMANCHE 14

Fête de la pierre

Défilé de géants et de fanfares

Heure: **Après-midi**

SAMEDI 20

Fête de la musique avec l'École de musique

Le programme sera donné aux enfants mais divers endroits dans la commune seront des sites à fréquenter par les amateurs de musique comme la médiathèque, la salle de l'école maternelle, le patio entre Jules Ferry et l'école de musique qui ouvrira ses portes en grand.

Lieu: **Divers lieux dans Lezennes**

JEUDI 25

Atelier mieux être

Soyez attentif au flyer qui sera distribué

Thème: Déprime ou dépression, que faire?

Lieu: **Grémaux** // Heure: **de 18h à 20h**

SAMEDI 27

Fête des écoles Amicale laïque et municipalité

Fête que l'on ne décrit plus et qui demeure avant tout celle des enfants!

Lieu: **École Joliot Curie** // Heure: **10h**

JUILLET

JEUDI 02

Braderie du comité local du Secour Populaire Français

Lieu: **Local Faidherbe**

Heure: **de 14h30 à 18h**

VENDREDI 10 > MARDI 14

Lez'estivales

Les festivités de la fête nationale

vont se dérouler sur 5 jours avec des événements ponctuels dans divers lieux de la commune.

Soyez à l'affut de l'information!



Fête de la pierre





Concert de l'école de musique



SEPTEMBRE

SAMEDI 12

Découverte des associations sportives et culturelles

Lieu: **Complexe sportif**

Heure: **Après-midi**

Soirée Moules d'Isidore portée par la municipalité et l'OMSC avec la participation de toutes les associations

Lieu: **Brassens** // Heure: **19h30**

Entrée libre

SAM 19 > DIM 20

Les journées du patrimoine

Les membres du comité de la pierre vous permettent de descendre dans les carrières souterraines de Lezennes (environ 50m de galeries), la visite est commentée et agrémentée d'une exposition et d'explications autour d'une maquette. Vous pouvez également découvrir l'historique de l'église, ouverte sensiblement aux mêmes heures.

Lieu: **Ancienne mairie**

Heure: **de 9h30 à 12h et de 14h à 17h**

Sur réservation en Mairie à partir du 1er septembre

VENDREDI 25

Concert de rentrée de l'École de musique

Un quartet de jazz avec la participation de Christophe Decrock et Guy Despignoy (ancien professeur de l'école) lancera l'année musicale 2015/2016.

Lieu: **Église ou Mairie** // Heure: **20h**

SAMEDI 26

Sortie des aînés

Lieu non encore défini au moment de l'impression

Réservations: **En mairie**

Repas dansant organisé par la maison des jeunes

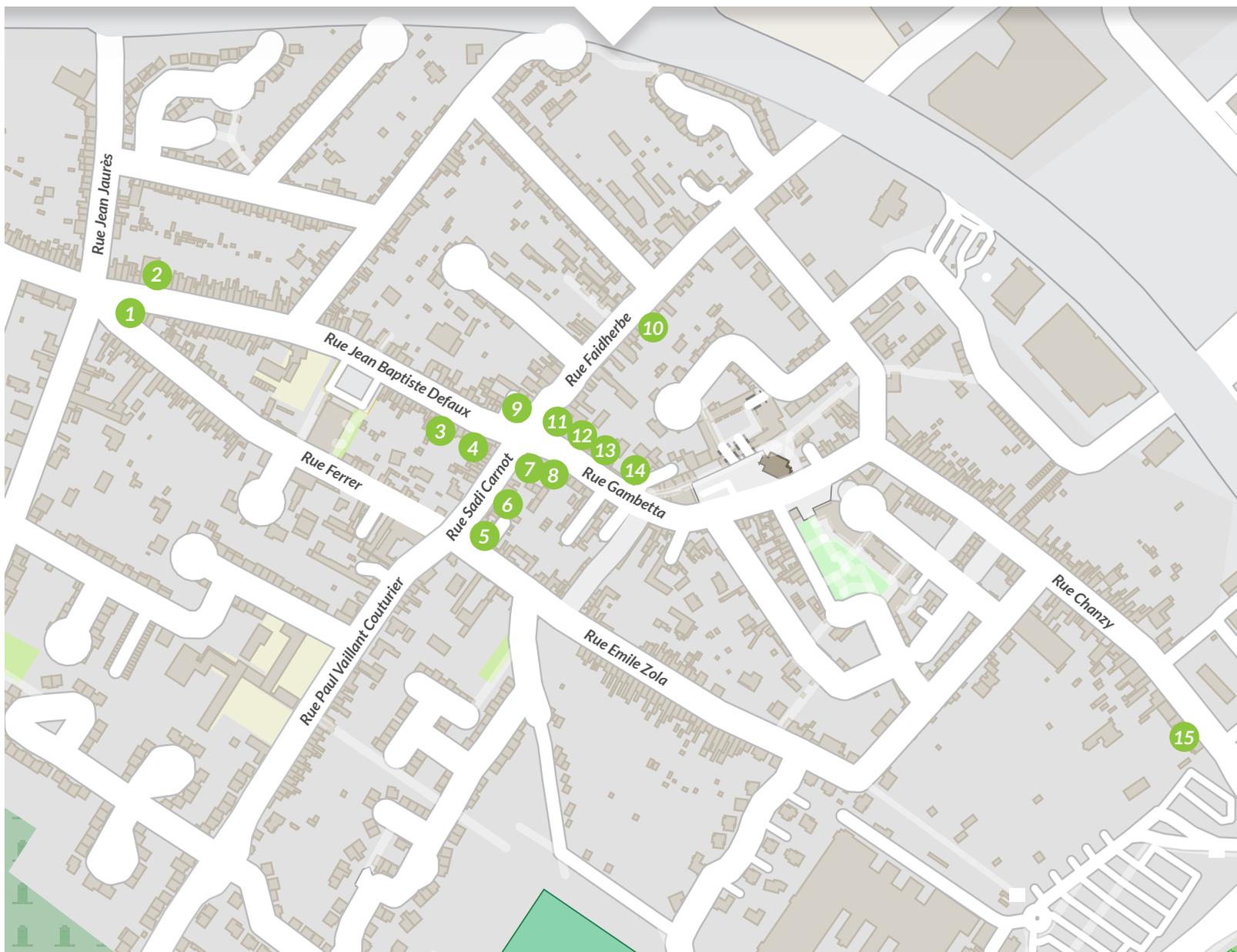
Une nouvelle initiative à saluer et à soutenir par une participation nombreuse!

Lieu: **Brassens** // Heure: **19h30**

Les commerces de proximité Lezennois

Les commerçants lezennois contribuent grandement à l'animation de notre commune. Ils favorisent le lien social entre les habitants et contribuent par leur proximité au maintien à domicile des aînés et personnes à mobilité réduite.

Chaque fois que vous poussez leur porte, vous facilitez leur maintien et faites acte de solidarité.



Les commerces de proximité Lezennois

- | | |
|--|--|
| 1 Coiffeur Kéliane • Mme Vasse | 7 Auto-école • Mme Callaert |
| 1 Estéticienne l'Originelle • Mme Denis | 8 La civette • Mme Sokol |
| 2 Boucherie charcuterie traiteur • M. Duret | 9 Le Paddock • Mme Macquet |
| 3 Fleuriste Au panier fleuri • Mme Cornille | 10 Boulangerie Pâtisserie Instants sucrés • M. & Mme Isoré |
| 3 Pompes funèbres Faucomprez • Mme Cornille | 11 Mercerie Chifmode • M. & Mme Lemaire |
| 4 Primeur • M. & Mme Parent | 12 Pharmacie du Grand Stade • Mme Herbaux |
| 5 Coiffeur Studio 17 • Mme Filoreau | 13 Institut Habi • Mme Merdji |
| 6 Boulangerie Pâtisserie
Le Saint Honoré Kochanski • M. & Mme Kochanski | 14 Europa Pizza • M. Thuilliez |
| | 15 Restaurant les 4 vents • M. & Mme Carton |

TRIBUNE LIBRE DES LISTES ÉLUES

Vivre Ensemble

Urbanisme dans le centre bourg :

La physionomie du centre ville va évoluer considérablement au cours des années à venir. Une maison des arts vivants (actuelle ferme Carette), une maison des associations (ancienne mairie), la médiathèque, autant d'équipements favorisant des pratiques artistiques et culturelles pour le plus grand nombre de lezennois. C'est une véritable volonté de favoriser non seulement les arts et la culture mais aussi de créer les conditions de dynamiques collectives par le biais des associations ou par l'implication des services municipaux pour toujours plus de cohésion entre les lezennois.

L'urbanisme n'a de sens que s'il poursuit ces objectifs de construire un cadre qui épanouisse celles et ceux qui y vivent. La première partie du centre bourg, avec ses 80 logements a tracé ce chemin, la 2ème tranche dite « Ramponneau Barbusse » sera en cohérence avec cette première phase bien que plus modeste en logements construits. Le projet retenu pour la Maison des arts vivants a privilégié une intégration urbaine cohérente avec son proche environnement. La Maison des associations respecte le souhait de conserver le bâtiment de l'ancienne mairie tout en modernisant l'ensemble.

Un urbanisme cohérent pour façonner notre centre ville, pour valoriser notre patrimoine commun, voilà le défi que nous voulons partager avec vous.

Didier DUFOUR

Lezennes Rassemblé

J'ai rencontré Aimée, retraitée, avec laquelle j'ai évoqué notre centre bourg et les projets de maison des arts vivants et des associations, ce qu'elle m'a dit mérite réflexion. Je cite « Notre village perd son âme. Nous avons perdu peu à peu notre centre village, avec ses quelques commerçants, sa place où l'on se rencontrait entre amis ou voisins pour échanger quelques mots.

Voilà qu'on nous promet un centre culturel pour accueillir l'école de musique et une maison pour regrouper quelques associations dont on sait bien que les activités seront surtout le soir, après le travail pour les actifs. Ce qui est normal.

Cependant il faudrait qu'on pense à nous, « 3ème âge », qui payons nos impôts depuis des décennies, les investissements ne sont pas pour nous, mais pour d'autres. Nous sommes encore très nombreux à Lezennes, et on préférerait des services de proximité et pas seulement des sorties ou autres festivités : commerces, centre médical, services à la carte ».

Oui Aimée, vous avez raison ; que faire de grandes bâtisses vides et énergivores ? Si ce n'est que de satisfaire l'égo d'un maire qui impose des choix sans réelle concertation. Un centre bourg avec des services de proximité ne serait-il pas un gage de qualité de vie, de cohésion sociale et de développement économique ?

Didier BILLAS

Lezennes Autrement

Le projet de « centre culturel » a été défini en 2012 par l'équipe municipale d'alors, dans la plus grande discrétion et sans associer les Lezennois. Toutes les grandes décisions sont maintenant prises, sauf quelques ajustements mineurs. L'école de musique et les autres activités culturelles ont besoin de locaux de qualité, mais un projet culturel n'est pas uniquement une juxtaposition de besoins. Faute d'avoir largement ouvert la réflexion auprès des Lezennois pour construire un projet partagé, faute d'avoir impliqué le plus grand nombre afin d'imaginer les activités de demain, on n'a fait que l'addition des besoins d'hier.

Il en résulte un projet où les espaces mutualisés représentent moins de 10 % des surfaces et où de nombreuses associations de la commune ne trouveront pas leur place. Un meilleur partage des espaces et l'accueil, dans ce même ensemble, d'autres associations (dédiées à la solidarité et l'entraide, par exemple) auraient permis de créer une mixité d'usage tout en limitant le nombre de bâtiments municipaux.

C'est également sans vision claire de l'urbanisme que l'équipe municipale avait lancé le concours d'architecture. Heureusement, le lauréat s'est permis de bousculer un peu le cahier des charges en l'améliorant. C'est le principal (seul?) point positif de ce dossier.

Bruno BOGAERT

LA VILLE DE LEZENNES EST SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Vous souhaitez suivre au plus près l'actualité municipale, retrouvez nos photos, vidéos et actualités instantanées sur les pages Facebook et Twitter de la ville de Lezennes.



www.facebook.com/villedelezennes



www.twitter.com/villedelezennes



UNE VILLE ÉGALITAIRE VOIT LE JOUR !

Monsieur le Maire de Lezennes a signé le 11 avril dernier aux côtés de Hassina GUERROUMI, adjointe en charge des questions d'égalité femme homme, la Charte Européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale.

Lezennes rejoint ainsi la Région, le Département, la Métropole Européenne de Lille, et les 15 villes en Nord Pas de Calais. Notre ville entre dans les **premières villes signataires** de la métropole. En signant cette Charte, initiée par le Conseil des Communes et des Régions d'Europe (CCRE), Lezennes s'engage à mettre en œuvre, à l'échelle de son territoire, **une démarche globale et concrète pour affirmer l'importance pour la démocratie de garantir l'égalité des femmes et des hommes.**

La Charte en quelques mots ...

Elle rappelle tout d'abord les trois grands principes qui doivent inspirer l'action pour la Ville :

- 1 • **la participation équilibrée des femmes et des hommes dans toutes les sphères de décision ;**
- 2 • **l'élimination des stéréotypes sexués susceptibles d'influer sur les comportements et l'action publique ;**
- 3 • **l'intégration du « genre » dans l'ensemble des politiques et dispositifs publics (autrement dit s'intéresser à la construction des rôles sociaux, masculin et féminin, dans les actions conduites et à l'égalité de traitement des femmes et des hommes).**

Qu'est-ce que cela signifie pour la Ville de Lezennes et ses habitant(e)s ?

La Ville de Lezennes, en signant cette Charte, s'engage comme institution, employeur et territoire, à concevoir, mettre en œuvre et développer un plan d'action dans les deux ans à venir.

Aujourd'hui, Lezennes a déjà fait la moitié du chemin .

➤ La Ville a mis en œuvre des **actions de sensibilisation des personnels éducatifs** aux stéréotypes présents dans les livres pour enfants. Elle soutient les associations qui œuvrent contre les violences faites aux femmes, ou qui promeuvent l'égalité et l'accès aux droits.

➤ La Ville respecte les **règles de parité en politique** en ayant mis en place, bien avant l'obligation légale, un conseil municipal parfaitement paritaire, et aujourd'hui un exécutif paritaire.

Reste l'autre moitié pour laquelle la Ville a encore des efforts à fournir.

➤ La Ville assure des **services à la population** : éducation, action sociale, culture, sport, soutien à la vie associative... demain, l'ensemble de ces services devront prendre en compte de façon plus précise les besoins et les aspirations des femmes et des hommes, comme des jeunes, filles et garçons.

➤ **En tant qu'employeur**, la Ville vérifiera de près que l'égalité soit respectée dans ses services entre hommes et femmes (fonctions exercées, responsabilités, carrières).

➤ La Ville travaillera en **intercommunalité**, et avec les acteurs du territoire telles que la Mission Locale et la Maison de l'Emploi, sur les problématiques liées au sexe et au genre dans **l'accès à l'emploi**, à la formation, à l'orientation.

L'adoption de la Charte et la conception d'un **Plan d'action pour l'égalité des lezennois et lezennoises**, dans tous les champs d'intervention de la commune, constitueront une étape nouvelle dans le travail mené sur l'égalité à Lezennes qui viendra s'inscrire dans la durée, comme dans d'autres collectivités de la métropole lilloise.

Si vous souhaitez en savoir plus sur cette Charte Européenne, rendez vous ici : <http://www.afccre.org/mailling/Charte-egalite-FR.pdf>